



Emmanuel Bréziat,
délégué général du Medef Isère

*« Une normalisation de l'économie
dans un contexte encore incertain »*

Bilan 2021 : Malgré les incertitudes et les perturbations liées au nouveau variant Omicron, le climat des affaires reste bon, sauf pour les secteurs impactés par la reprise de la pandémie. Les carnets de commandes sont bons, voire excellents, dans la plupart des secteurs.

Dans la dynamique de reprise, l'Europe a en grande partie rattrapé son retard sur les Etats-Unis et la Chine. Au sein de l'Europe, la France est bien positionnée : à fin 2021 nous avons quasiment retrouvé le PIB d'avant crise.

La situation de trésorerie des entreprises est très satisfaisante. Les acteurs bancaires considèrent d'ailleurs que le risque de défaillances reste historiquement faible. Cependant nous aurons de fait un effet « rattrapage » dans les défaillances d'entreprises. La perspective de remboursement des PGE ne suscite pas d'inquiétudes majeures d'un point de vue macro-économique. Elle ne posera de difficultés qu'aux entreprises dont les modèles ont été durablement fragilisés par la crise sanitaire.

Les points marquants pour notre économie en 2022 :

- Persistance des incertitudes liées à l'épidémie et un retour à la normale concernant les flux de personnes qui devrait être assez long.
- Demande mondiale moins forte que début 2021 (ralentissement de la consommation aux Etats -Unis, instabilité financière en Chine...)
- Retrait progressif des soutiens budgétaire et monétaire qui va impacter les entreprises qui sont encore soutenues par les dispositifs d'aides.
- Contraintes d'offres qui vont perdurer (approvisionnements et recrutements)
- Choc des coûts et des prix qui va impacter le pouvoir d'achat des ménages et les marges des entreprises. La capacité à préserver ses marges sera un point de vigilance important pour nos entreprises.

Au final tout cela devrait concourir à une baisse sensible de la croissance. La question de l'inflation reste un élément à surveiller de près. De « temporaire » elle est devenue « transitoire » ... un « transitoire » qui va durer un peu.

Pour le moment les hausses de prix de l'énergie, du transport, des biens alimentaires et industriels ne se transmettent pas aux salaires. Cela est préférable car une hausse brutale des taux d'intérêt aurait des impacts très négatifs.

Sur le plan local il faut souligner la belle dynamique dans laquelle s'inscrit notre département. En Isère le taux de chômage connaît une baisse de 10 % en un an pour revenir à un niveau inédit depuis 8 ans. 13 000 offres de CDI sont actuellement disponibles sur le site de Pôle Emploi et ne trouvent pas preneurs, alors que notre département compte 55 000 demandeurs d'emploi.

Par ailleurs beaucoup de nos entreprises locales sont positionnées sur des secteurs très porteurs (micro-électronique, numérique, high-tech, transition énergétique...).

Enfin des projets d'implantations industrielles d'ampleur laissent augurer de belles perspectives pour les prochaines années. La question du foncier disponible pour les activités économiques et en particulier industrielles reste cependant un sujet majeur dans le Sud Isère. Les collectivités locales et les représentants de l'Etat doivent être plus proactifs dans ce domaine.

L'équipe du Medef Isère vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous resterons mobilisés pour servir au mieux les entreprises iséroises et nous allons étendre encore notre champ d'intervention en développant un accompagnement sur les questions de transition énergétique.



**Jérôme Lopez**
président de la CPME Isère*« Une tendance de début d'année plutôt bonne »***Bilan 2021 et perspectives début 2022 :**

Sur le plan industriel : un léger ralentissement en fin d'année, mais un carnet de commande bien rempli sur le dernier trimestre 2021 et un début d'année qui reste pour l'instant assez prometteur.

Sur le plan du commerce : Les fêtes de fin d'année se sont bien passées. Le chiffre d'affaires est sensiblement le même que l'année dernière. La fréquentation a baissé un peu mais le panier moyen a augmenté. Les gens se sont « fait plaisir » pour les fêtes. La tendance de début d'année est plutôt bonne. Les consommateurs se sont habitués à la situation sanitaire et agissent en fonction.

Pour le secteur automobile : Le secteur souffre énormément. Gros problèmes d'approvisionnements, les halls sont « vides ». Les voitures d'exposition sont vendues, il est quasiment impossible de présenter de nouveaux véhicules suite à la pénurie de composants électroniques.

On a vu une très grosse augmentation de travail sur la partie pneumatique suite à la mise en place de la « Loi Montagne » mais qui n'est pas source d'augmentation des bénéfices, le pneumatique générant très peu de marge.

La partie mécanique reste soutenue car faute d'acheter des véhicules neufs, les consommateurs font réparer.

On constate une grosse incertitude au niveau des véhicules électriques et/ou hybrides car ceux-ci ne nécessitent que très peu d'entretien par rapport à un véhicule thermique, et ils risqueraient d'entraîner la mort des « petits garages »...

Il faudra donc se réinventer en attendant des directives européennes sur la fin des moteurs thermiques d'ici 2040.

Les perspectives dans ce secteurs ne sont donc guère encourageantes...

Préoccupations :

Au niveau global, la CPME est soulagée par l'allongement possible de la durée de remboursement des prêts garantis par l'Etat (PGE) jusqu'à 10 ans.

Alors que les premiers remboursements devaient intervenir en mars prochain et suite à une enquête de la CPME, 29 % des entreprises ayant recouru à un PGE, estimaient « ne pas avoir la capacité de le rembourser dans les conditions actuelles ». Et l'on peut légitimement redouter que les dernières restrictions sanitaires n'accroissent encore les difficultés dans certains secteurs.

D'autre part, la décision prise de ne pas isoler les « cas contact », en leur permettant de retourner au travail, est une bonne nouvelle car le cas contraire aurait pu contribuer à un arrêt de l'économie en privant les entreprises de leurs salariés, de leurs fournisseurs, de leurs clients...

Le soutien de l'activité partielle pour les secteurs impactés par la crise sanitaire va permettre également à ces entreprises de ne pas sombrer, car victimes d'une situation qu'elles ne maîtrisent pas.

Enfin, la mise en place d'aides financières sectorielles sont les bienvenues pour les entreprises concernées.

**Sylvain Michalik**
Président Fnaim 38 Entreprises*« Retour progressif à une activité dynamique »*

Bilan 2021 : Contrairement à une année 2020 où les projets avaient été suspendus ou arrêtés, le bilan 2021 est reparti à la hausse.

On observe un retour progressif à une activité « dynamique ». Comme anticipé, les volumes actuels sont encore en deçà de 2019, mais nous pensons passer au-dessus en 2022 et dépasser le niveau d'avant crise.

Perspectives 2022 et préoccupations : Les perspectives sont plutôt positives pour 2022 et les professionnels sont confiants. En termes de préoccupations, il faut toutefois souligner le manque d'offre de qualité qui perdure.

Par ailleurs, la mise en application du Décret Tertiaire (contrainte réglementaire qui fixe les obligations de réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments tertiaires) poussent certains acteurs à sortir du marché et d'autres à rentrer par opportunité.



Emmanuel Roy
chargé de mission Technique & Fiscal

« 2022 : l'année du rattrapage ? »

Bilan 2021 : Pour comparer ce qui est comparable, au plan national le volume d'activité en 2021 dans le **Bâtiment** est resté inférieur de 5 % à son niveau de 2019. Le logement neuf ressort à -5,8 % malgré une légère hausse de 0,9 % des mises en chantier par rapport à 2020. Le non résidentiel neuf reste en crise avec une production qui chute de 10,5 %, tous segments confondus, et les surfaces autorisées s'enlisent à hauteur de -11,6 %. L'amélioration-entretien résiste mieux, à -2,6 %, notamment grâce à la rénovation énergétique des logements qui dépasse son niveau d'avant crise, avec +5 %, dopée par le dispositif MaPrimeRenov'. Concernant l'Isère les derniers chiffres connus à fin octobre montrent un rebond par rapport à 2020 avec une progression de 14,3 % pour les logements commencés et 27,6 % pour les logements autorisés. Cependant ils restent inférieurs à 2019 avec -7 % en commencés comme autorisés. En matière de non résidentiel, la situation semble mieux orientée qu'à l'échelle nationale, à la faveur de plusieurs programmes, avec une hausse de 15 % en locaux commencés et autorisés en comparaison à 2019. La rénovation, quant à elle, est sur une tendance identique au national.

Concernant les **Travaux Publics**, sur l'ensemble du territoire l'activité affiche une reprise d'après crise, mais toujours pas d'embellie. La commande publique peine à redémarrer et ne permet pas aux entreprises de retrouver les niveaux de 2019. En fin d'année, le secteur atterrit sur un chiffre d'affaires en hausse de 10 % par rapport à l'an dernier mais encore inférieur de -4 % par rapport à 2019. Pour notre département, l'activité est moins bien orientée avec des chiffres inférieurs au national. Le nombre d'appels d'offres remis en AURA reflète cette tendance avec un niveau inférieur de 26 % par rapport à sa moyenne de 2017 à 2019.

Perspectives 2022 : En **Bâtiment**, la bonne tenue du logement neuf en 2021 laisse imaginer une véritable reprise en 2022. La production de logements devrait s'inscrire à hauteur de +7,3 % notamment grâce à la dynamique de l'individuel dont les permis et les ventes (en diffus) ont progressé de 15 % entre 2019 et 2021. Au total, les logements commencés atteindront presque la barre des 400 000 unités, soit une hausse de 2,1 %. Cependant, il convient de rester lucide car ce surplomb, cette bulle, dus en partie aux surcoûts (de 3,5 à 10 %) liés à l'entrée en vigueur de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) au 1^{er} janvier 2022 et le « Zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols, risquent rapidement de plomber le nombre de PC. Attention également à l'atterrissage possible de la rénovation dont la progression pourrait connaître une baisse, car en ne ciblant plus que les habitations principales de plus de 15 ans, le dispositif MaPrimeRenov' peut potentiellement perdre en efficacité.

En Isère, il est à noter que, sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole, les PC de logements et de locaux rencontrent de plus en plus de difficultés pour voir le jour, subissant moult écueils, alors même que les besoins en logements restent forts, tout comme le développement économique nécessaire.

Après le rebond de 2021, l'activité des **Travaux publics** devrait, au plan national, poursuivre sa croissance en 2022 mais sur un rythme plus modéré pour arriver à un niveau similaire à 2019. En effet, la croissance en valeur atteindrait 4 % mais serait limitée à hauteur de 1,5 % en volume. L'activité en Isère devrait se calquer à celle du national mais à un moindre niveau.

Trop d'éléments subis ne permettent pas d'être pleinement confiant pour le BTP, la mise en place de la RE2020, du ZAN, la nouvelle modification du dispositif d'aide à la rénovation énergétique « MaPrimeRenov' », l'augmentation exponentielle des prix des matériaux, les prix de l'énergie également à la hausse et les difficultés d'approvisionnement pour certains matériaux et matériels, laissent craindre un retournement de situation en 2023. Les trésoreries des entreprises se trouveront donc à nouveau très fortement sollicitées et, plus structurellement, les marges vont en souffrir. En lien avec ces différents éléments, le PGE, qui a permis d'affronter la crise sanitaire en 2020, pourrait s'avérer pénalisant en 2022 pour certaines entreprises.

Les carnets de commandes pour le Bâtiment oscillent entre 3 et 8,9 mois selon la taille des entreprises, Les Travaux Publics quant à eux disposent de carnets de commandes, selon les spécialités, variant de 1 à 6 mois mais la grande majorité des entreprises se situe à 3 mois de carnet, seuil autour duquel les prix restent très disputés.

Le paradoxe de cette situation repose sur le fait qu'avec des carnets de commandes satisfaisants, les difficultés d'approvisionnement, les prix des matériaux et de l'énergie et l'absence de main d'œuvre qualifiée risquent d'allonger les délais de réalisation des chantiers. L'ensemble des acteurs de l'acte de construire devront agir en responsabilité face à cette situation inédite. Un autre élément concourt à l'augmentation des délais de chantier : il s'agit de l'essor du télétravail, choisi ou obligatoire. La fracture numérique étant encore une réalité, le traitement des dossiers s'en trouve allongé.

Préoccupations et faits marquants : Les élections présidentielles et législatives, accompagnées de leur cortège de mesures post-électorales, risquent encore de venir fragiliser le secteur du BTP en créant, comme à l'accoutumée, une période de latence.

Enfin, la nouvelle étape de la ZFE, interdiction des véhicules Crit'air 3 à partir du 1^{er} juillet 2022, inquiète le monde économique car faute de solutions alternatives adaptées, beaucoup de TPE et PME sont en attente de pouvoir commencer le changement de leur parc. Des négociations sont en cours avec Grenoble Alpes Métropole mais le chemin à parcourir reste encore long.



Arnaud André,
président du Comité Local des Banques de l'Isère

*« Aucun signal qui laisse anticiper
une dégradation dans les mois à venir »*

Bilan 2021 et perspectives 2022 : Les banques ont continué d'accompagner et de soutenir l'économie nationale et locale.

Il n'a pas été observé de dégradation notable des risques au niveau national ni au niveau local.

Les chiffres définitifs ne sont pas encore connus mais la tendance est que l'effet base de 2020 avec la mise en place massive des PGE conduit à une moindre augmentation des encours de crédit en 2021.

Il n'est pas attendu de mouvement d'ensemble marqué à la dégradation ou à l'amélioration.

De façon ciblée, les évolutions à noter pourraient être un effet de rattrapage sur les défaillances d'entreprises (les plus fragiles déjà en 2020 qui auraient bénéficié d'un sursis grâce aux diverses mesures de soutien), un impact du commerce à distance à la hausse ou à la baisse du chiffre d'affaires (selon que les entreprises se sont transformées assez vite ou pas), l'émergence de nouvelles formes de commerces liés à la transformation des habitudes des consommateurs.

A ce jour, il n'y a pas de signe que ces évolutions cumulées sont plutôt favorables ou plutôt défavorables, ce qui incite à anticiper une stabilité.

Le secteur bancaire, gérant des activités fortement à stock, a été peu impacté par la crise sanitaire. Les éventuels effets d'une dégradation des risques ne sont pas encore observables.

Il n'y a aucun signal qui laisse anticiper une dégradation dans les mois à venir.

Préoccupations et faits marquants :

Les principales évolutions touchent à la prise en compte des enjeux climatiques, la digitalisation et la satisfaction clients.

Concernant notre secteur, les restructurations des réseaux bancaires (cf. Groupe Société Générale par exemple) et les évolutions d'agences seront les principales évolutions.

Pour l'année 2022, les principaux influenceurs de l'activité des banques seront le climat des affaires et le marché de l'immobilier.

Bilan de Conjoncture 2021 de la région grenobloise - La parole aux professionnels - Janvier 2022

Une publication de l'Observatoire économique de la CCI Grenoble. Dépôt légal janvier 2013. ISSN n° 2553-8543.

Coordination : CCI Grenoble, Direction de l'Institutionnel - **Enquêtes :** 2^{es} semestre 2021 auprès des organisations professionnelles.

Crédit photos : CPME Isère - FBTP Isère - Medef Isère - FBF Isère - FNAIM 38 Entreprises. **Conception graphique, réalisation :** CCI Grenoble - Direction générale.

Remerciements : La Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble remercie les entreprises du panel Présences, du panel régional de conjoncture, les Membres élus de la CCI Grenoble, les organisations professionnelles et tous les fournisseurs d'informations ayant permis, par leur contribution, la réalisation de ce bilan de conjoncture.